

COMMUNIQUE (Radio Mauritanie, AMI, TVM, Site Internet de la
Commission www.mauritania.mr/reforme)

La Commission Nationale de Supervision de la reforme des véhicules administratifs porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères publiques de véhicules proposés à la réforme par le Ministère de l'Intérieur (Direction Générale de la Sûreté Nationale) aura lieu suivant le calendrier ci après :

-le Samedi 24 et Dimanche 25 Novembre 2007 réservée exclusivement au personnel de la Sûreté Nationale.

-le Samedi 1^{er} Décembre 2007 et Dimanche 2 Décembre 2007 la vente du reliquat de la première opération sera ouverte au public

Les ventes auront lieu à l'Ecole Nationale de Police située à Tevragh Zeina de Nouakchott à partir 10Heures.

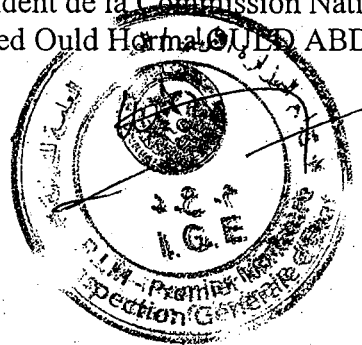
Tout adjudicataire d'un lot doit se conformer aux obligations ci-après:

- Avoir une Carte Professionnelle de la Police Nationale ou la carte nationale d'identité pour le public
- Payer au comptant le prix de cession majoré de certains droits.
- Connaître et adhérer aux conditions contenues dans la soumission.
- Procéder aux formalités de dédouanement

Toute personne intéressée par l'aliénation de ces biens pourra visiter les différents lots à la place indiquée ci-dessus et ce les 21 et 22 Novembre 2007 de 09 Heures à 14 Heures.

Les propositions de prix seront reçues séance tenante aux jours de vente et les dépouillements se feront sur place en présence de tous les postulants.

Le Président de la Commission Nationale
Mohamed Ould Horma OULD ABDI



Ampliations
PM
Tous les Ministères
Chrono